



HAL
open science

Du libéralisme autoritaire qui passe par l’enseignement de la gestion

Jean-Luc Moriceau

► **To cite this version:**

Jean-Luc Moriceau. Du libéralisme autoritaire qui passe par l’enseignement de la gestion. Revue interdisciplinaire droit et organisations, 2022, 3, pp.90-101. 10.34699/rido.2022.15 . halshs-03736848

HAL Id: halshs-03736848

<https://shs.hal.science/halshs-03736848>

Submitted on 22 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Consulter la version originale sur le site de la revue :
<https://www.revue-rido.com/wp-content/uploads/RIDO-3-Revue-Interdisciplinaire-Droit-et-Organisations-2022-BP.pdf>

Citation: Jean-Luc Moriceau, 1922, Du libéralisme autoritaire qui passe par l'enseignement de la gestion, Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations, n°3, pp. 90-101.

Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations

Mai – Juin – Juillet – Août 2022

Numéro 3

Jean-Luc MORICEAU

Professeur de comptabilité et méthodes de recherche,
Institut Mines-Télécom Business School.

Du libéralisme autoritaire qui passe par l'enseignement de la gestion

Sur le livre de Grégoire Chamayou, *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique éditions, 2018

Résumé : Le livre de Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable*, ne peut que laisser intranquille. Nous le lisons comme une invitation à nous rendre compte que, dans ce que nous écrivons et transmettons, se glissent incognito nombre d'idées et d'arguments du néolibéralisme. Il nous faut apprendre à les décrypter. On le savait pour des théories comme celles de l'agence ou liées à l'optimisation financière mais, plus troublant, le livre les montre à la manœuvre par exemple dans le dialogue avec les parties-prenantes. Les conséquences d'un tel libéralisme autoritaire agissent bien au-delà de la sphère économique : elles impriment les subjectivités et les formes de vie, elles accroissent inégalités et iniquités. Ne sous-estimons pas ces effets. Demandons-nous que faire pour qu'il ne passe pas par nous.

Mots-clés : Libéralisme autoritaire, néolibéralisme, enseignement du management, théorie des parties-prenantes

Authoritarian liberalism that goes through the teaching of management

Abstract : Grégoire Chamayou's book, *La Société ingouvernable*, can only leave us intranquil. We read it as an invitation to realize that, in what we write and transmit, there are many ideas and arguments of neoliberalism that we must learn to decipher. This was well known for theories such as the agency theory or financial optimization, but more troublingly, the book uncovers them at work, for example, in the dialogue with stakeholders. The consequences of such authoritarian liberalism act far beyond the economic domain: they imprint subjectivities and forms of life, they increase inequalities and inequities. Let's not underestimate these effects. Let's ask ourselves what we can do to prevent them from passing through us.

Keywords : Authoritarian liberalism, neoliberalism, management education, stakeholder theory

¡No pasarán!
Cœur :
là aussi fais-toi connaître,
là au milieu du marché.
Crie-le, le schibboleth, à toute force
dans l'étrangeté du pays :
février. No pasaran.
Paul Celan, *Schibboleth*
(Traduction Jean-Pierre Lefebvre)

Effroi ou vertige, sentiment de honte ou de culpabilité, l'impression que le sol le plus assuré se dérobaient pour laisser place à une inquiétude, une intranquillité... La lecture du livre de Grégoire Chamayou (2018) a eu lieu lors de l'élection de Bolsonaro au Brésil, quand ultralibéralisme et conservatisme, populisme et évangélisme se liguèrent pour laisser augurer un futur bien sombre au Brésil, dans lequel le libéralisme autoritaire menaçait bien de régner. Le parallèle entre les discours que le livre mettait en avant et l'ahurissant de ce qui se passait alors était trop aveuglant pour pouvoir être ignoré. Ce livre semblait s'adresser à chacun de nous, professeurs, de toutes disciplines intéressant le management. Comme si le livre nous urgeait de réfléchir : nous, si récemment assoiffés de performativité, que performons-nous dans nos écrits, dans nos cours ? Qu'est-ce qui parle clandestinement dans nos paroles ? Que transmettons-nous quand nous nous faisons passeurs de ces théories ? Dit autrement : le libéralisme autoritaire, sans qu'on le veuille, sans qu'on en ait conscience, ne passe-t-il pas à travers nous ?

Le livre se présente comme une généalogie foucauldienne du libéralisme autoritaire. Lisons-le comme un livre-expérience plutôt que comme un livre-vérité. Pour Foucault, on ne sort pas d'un livre-expérience sans en être transformé, auteur comme lecteur. Le livre de Chamayou, avec toutes les archives qu'il rapporte, certaines bien connues d'autres beaucoup moins, permet « *d'effectuer non seulement une constatation de vérité, mais aussi une expérience qui autorise une altération, une transformation du rapport que nous avons à nous-même et au monde où, jusque-là, nous nous reconnaissons sans problèmes (en un mot, avec notre savoir)* » (Foucault, 1994, p.47). Une transformation de notre rapport au savoir ; autrement dit une autre forme de performativité, est ce que ce livre « *whistleblower* », pourrait bien nous imposer. Car au cœur du savoir que nous enseignons et que nous écrivons se cachent peut-être les sillons et les pièges de l'ultralibéralisme. Saurons-nous écouter le message ?

Manifeste d'un philosophe atterré, le livre rapporte un ensemble de discours persistants et cohérents, dans la véhémence et l'éhonté de leur formulation, des années 70 à aujourd'hui. Que disent ces discours ? La société serait devenue ingouvernable Il faut de nouveau pouvoir la contrôler. Indolence des travailleurs et amoindrissement de la discipline, sensibilité sociale et esprit de responsabilité des dirigeants, faim de régulations sociales et environnementales, et surtout promesses chaque fois plus généreuses et sociales des politiciens pour se faire réélire, tout ceci semble menacer l'ordre social favorable aux plus puissants et à leur prospérité. D'où l'urgent et l'impérieux de pouvoir gouverner à nouveau la société : il faut un libéralisme

autoritaire. L'étonnant est que ce discours conservateur, bien minoritaire au départ, ait gagné une si redoutable performativité.

Mais le plus troublant est que cette performativité passe notamment par les théories et les recherches en management. Qu'il passe donc en partie par nous. Car l'ultralibéralisme n'est pas seulement un discours. Il s'agence en dispositif, articulant les énoncés à des institutions, des théories, des outils, des pratiques. On connaît les travaux notamment de Callon (2007) et McKenzie (2006) montrant comment les théories économiques deviennent performatives au travers de modèles et algorithmes. Mais ici Chamayou nous alerte sur l'origine de ces théories, et leur alignement sur les intérêts de certaines sphères du monde des affaires. Pour Chamayou (2018, p.68), plus que performatives, les théories sont programmatiques : elles donnent les instructions à qui de droit pour les faire advenir. Moins idéologies intériorisées que fantasmagories concrétisées, elles requièrent d'être inlassablement réimposées par des stratégies conscientes et des dispositifs *inéchappables*.

Que disent ces théories, certaines bien familières ? Si les dirigeants s'aventuraient à se vouloir responsables envers la société ou l'environnement, s'ils voulaient être « sociaux » envers les employés, alors la théorie de l'agence réfléchit aux dispositifs pour « suraligner » la gestion managériale à la valeur actionnariale. La gouvernance est là pour gouverner les gouvernants, menacés de renvoi si les indicateurs boursiers, tels des « indicis », révèlent un désalignement, et incités par des récompenses indexées telles que les stock-options (Jensen & Meckling, 1976). Si l'on critique l'emprise des entreprises sur nos vies, nos désirs, nos loisirs, notre santé, alors la théorie explique que l'entreprise n'est qu'une illusion, une fiction (Alchian & Demsetz, 1972). L'entreprise ne saurait être responsable car elle n'est au fond qu'un nœud (*nexus*) de contrats. Si les citoyens ou les politiciens réclament de nouvelles lois pour réguler l'activité, limitant la « libre entreprise », alors on montre son souci citoyen et sa volonté de contribuer : on explique que la norme est préférable à la loi. L'entreprise participe ainsi à son élaboration avant qu'elle ne soit définie par d'autres ; d'où l'inflation contemporaine des normes. On exigera des « *hard laws* » seulement pour protéger, jamais pour limiter, les droits « *corporate* ». Si vous vous inquiétez des conséquences de la dérégulation, des lendemains que vous prépare le système, on vous répondra, sans jamais arriver à le démontrer, que les marchés sont efficaces. Autrement dit, qu'ils ne sont nullement un rapport de pouvoir, l'imposition d'une puissance ou d'un ordre vertical, mais bien plutôt un mécanisme d'équilibre, spontané, non autoritaire, bon car régulateur, en définitive le plus juste. Dans la cosmologie de von Hayek (1976), on ne trouvera que des échanges, libres, spontanés, pour le bénéfice de tous.

La généalogie de Chamayou nous fait remonter aux années 70, à la société du mont Pèlerin et ses avatars, chez les économistes de l'École de Chicago, et leur influence sur les politiques de Reagan et Thatcher, et aujourd'hui encore. Ceux qui ont vécu cette époque se souviennent. Ces théories nous étaient présentées comme les nouvelles théories de la firme. Quelque chose de « *trendy* », qui allait apporter enfin quelque chose de neuf et rigoureux, qu'il fallait connaître. Une nouvelle frontière. La modernité. Voir l'entreprise comme un nœud de contrats semblait ouvrir de nouvelles possibilités de pensée. La gouvernance et la théorie des droits de propriété

semblait permettre de remonter le contrôle non pas seulement sur les opérationnels et sur les managers mais, ce qui semblait juste, également sur les dirigeants. La normalisation semblait laisser présager une régulation mondiale. Nous avons vu des professeurs tout autant effrayés qu'excités par la haute expertise mathématique qu'ils allaient devoir acquérir pour se porter à la hauteur de ce beau défi. Ces « nouvelles théories » devaient séduire car alors l'université et les intellectuels étaient les ennemis. L'hostilité dans les campus devait être combattue. Chamayou cite nombre de chefs d'entreprise et d'éditorialistes indiquer qu'il ne fallait financer que les universités et les médias favorables à leurs thèses, seulement les universitaires « compétents », et faire dépendre davantage les universités de fonds privés. On lira dans la *Harvard Business Review* un grand patron proclamer qu'il ne faut accorder des fonds privés qu'aux universités où les cours d'économie présentent les vues de Milton Friedman, qu'il était une obligation d'opérer un tel filtre philosophique (Malott, 1978, *apud* Chamayou p. 86).

Les théories ou les outils de gestion que nous utilisons, que nous enseignons, avec lesquels nous écrivons, se présentent sous le couvert de l'efficacité ou de la rationalité, mais ils sont l'incarnation d'un ensemble de discours. Nous n'avons pas toujours très bien conscience de quels discours ils sont l'incarnation. La force du livre de Chamayou est de nous montrer ces discours qui les portent et de nous les présenter dans une fresque, un tableau, qui effraie de par sa cohérence, par la complémentarité des parties tout comme son apparente efficacité. Ces théories font systématiquement passer le droit de propriété au-dessus de tous les autres. Elles annihilent toute possibilité de responsabilité, d'éthique, d'autres choses que la maximisation du profit des actionnaires. Si ce résultat n'est pas totalement surprenant pour des théories comme celle de l'agence ou des droits de propriété, les thèses de Chamayou se font beaucoup plus inquiétantes lorsqu'elles nous rappellent comment la théorie des parties prenantes, qui se présente comme leur antithèse, est en fait utilisée.

Si la stratégie et l'organisation des entreprises sont filles du militaire, le cordon ombilical n'est sans doute pas en effet complètement coupé. On découvre certaines dangereuses accointances entre grandes firmes et interventions militaires. Certains combats pour maintenir l'ordre dominant contre les critiques et actions des membres de la société civile relèvent du contre-activisme et s'incarnent en « attaques épistémiques massives ». On dira que pourtant la responsabilité sociale des entreprises se présente comme le visage souriant du monde économique. Selon cette nouvelle orientation, l'entreprise ne vise pas que son profit : elle se soucie aussi de ses parties-prenantes. Toutefois, Chamayou nous rappelle que Freeman, père de la théorie des parties-prenantes sous-jacente à la RSE, défendait en fait l'approche stratégique (*instrumental*) des parties-prenantes. Pour lui, il s'agit moins de se soucier des parties qui pourraient être affectées par l'entreprise, que de s'inquiéter de celles qui pourraient affecter l'entreprise, afin de mettre en œuvre une stratégie permettant de se prémunir contre ce risque (Freeman *et al.*, 2010 ; Freeman & Reed, 1983). La théorie des parties prenantes est biface. D'un côté, elle présente le visage souriant de la reconnaissance éthique. De l'autre, le visage menaçant de l'identification stratégique, afin de neutralisation.

Ceci est sans doute le plus apparent dans le « dialogue stratégique avec les parties-prenantes ». Alors que le dialogue s'affiche comme la monstration du souci de l'autre, de l'authenticité, de l'ouverture et de la confiance, il peut stratégiquement servir d'autres fonctions :

- Fonction de renseignement : repérer au plus tôt les opposants, leurs arguments, leurs logiques ;
- Fonction de cantonnement : éviter que le débat ait lieu dans l'espace public et le relocaliser dans un espace privé, mieux maîtrisable ;
- Fonction de diversion : inviter les opposants permet de les occuper à dialoguer plutôt qu'à entreprendre d'autres actions. S'ils prennent d'autres actions, ils seront discrédités comme ne jouant pas la carte du dialogue ;
- Fonction de cooptation : parmi les adversaires, il est possible de choisir un groupe, lui donner plus de visibilité et de pouvoir pour qu'il se mette de votre côté, et le gratifier du statut d'organisation responsable ;
- Fonction de disqualification : les autres groupes, non choisis ou moins contrôlables seront qualifiés comme « incapables de dialoguer » ;
- Fonction de légitimation : en invitant à la discussion certaines ONG ou partenaires prestigieux, on pourra espérer gagner un transfert de leur aura sur notre organisation.

La responsabilité sociale des entreprises peut donner le meilleur, mais elle peut être un masque dissimulant le pire, car elle est intrinsèquement ambiguë. Ambiguë car la mesure et le monologue tendent à l'emporter sur le dialogue (Bessire, 2005 ; Moriceau & Guérillot, 2012). Ambiguë car derrière le modèle peuvent se cacher différents discours (Pesqueux, 2005). Ambiguë car si l'entreprise se présente sous un visage souriant, elle tend à ne voir dans l'autre que des « *figures sans visage* » (Moriceau, 2005). N'est-il pas fréquent que dans nos études de cas nous présentions dans la théorie le visage souriant et dans les recommandations le visage stratégique, sans sentiment de contradiction ?

Le visage stratégique, volontiers cynique, refuse de voir les visages des parties-prenantes, le visage de beaucoup de ceux dont la vie est impactée par l'entreprise. Il y a des parties qui ne prennent pas part au dialogue, qui ne comptent pas comme parties-prenantes, alors qu'elles sont les premières impactées. Des voix par exemple qui appartiennent au « Sud Global » : fermiers, enfants, femmes, ouvriers, notamment devant travailler chez eux. Les rares fois où leurs représentants sont invités à des initiatives multi-parties-prenantes, les différences de pouvoir, les alliances bien comprises entre puissants, les subalternisent (Prieto-Carrón, 2006). De telles « initiatives » n'arrivent pas à prendre en compte les besoins des parties-prenantes les plus vulnérables (Banerjee, 2018), si bien que les politiques de RSE finissent par diminuer le bien-être de ceux qui sont impactés. Cependant, pour Banerjee, il ne s'agit pas là de conséquences involues et imprévues, la RSE est une stratégie qui permet aux multinationales d'imposer leur pouvoir et leurs intérêts. Elles y gagnent un supplément de légitimité, leurs marques bénéficient d'un supplément d'aura, mais les déséquilibres structurels ne sont pas résolus (Alamgir & Banerjee, 2019). Les salariés restent exposés aux puissants flux et pouvoirs de l'économie

globalisée, que l'État néolibéral ne veut pas réguler. Shamir (2005) montre par exemple que même les organisations à but non lucratif qui tentent de promouvoir la RSE défendent la priorité néolibérale pour l'autorégulation des entreprises, plutôt que pour une régulation contraignante. L'idée de responsabilité sociale peut alors être transformée en un outil de gestion, conçu pour renforcer la loyauté des employés et améliorer la fidélité à la marque. La RSE, débarrassée de son contact avec les visages et les situations concrètes, peut devenir discours et s'apparenter à une « marchandise » (*ibid.*)

Mais la performativité de la RSE n'est pas seulement économique. Elle a également des effets sur la formation des subjectivités (Spivak, 1990). Comme l'a montré Foucault (2001a), ce qui vient avec le néolibéralisme et la diminution des protections sociales, c'est la promotion d'un nouveau type de subjectivité qu'il décrit comme celle de l'entrepreneur de soi. La suppression autoritaire des acquis sociaux et des matelas permettant de rebondir impose un mode de vie où la plupart des activités, non seulement liées au travail et à la carrière, mais également aux loisirs, aux vacances, aux passions, jusqu'aux amours, vient à être évaluée en fonction de son effet sur son propre capital humain, son employabilité, ses compétences distinctives, les possibles économiques que l'activité ouvre ou ferme. Le domaine de l'économie s'étend ainsi à ce qui semblait devoir rester dans l'en-dehors de l'économie, notamment l'être humain (Cooper, 2015). L'entrepreneur de soi parfois aussi tente sur un acte de foi d'investir dans des chemins originaux sans garantie de succès, qui peuvent mener à de cruelles impasses (Christiaens, 2020). L'individu est ainsi jugé seul responsable de ce qui lui arrive, le seul à blâmer de la précarité de sa situation (Dardot & Laval, 2010).

Les plus vulnérables n'ont pas de visage, ce qui permet de ne pas se sentir responsable pour eux. Ils n'ont pas de voix, ce qui permet de parler pour eux (Ozkazanc-Pan, 2019). Ils doivent investir dans eux-mêmes pour s'en sortir, seuls responsables de leur destin (Dardot & Laval, 2010). Pour intéresser à la RSE, il ne faut pas montrer des visages, il ne faut pas parler de justice sociale, d'urgence environnementale : il faut défendre le « *business case* », autrement dit montrer que l'action dite de responsabilité sociale est alignée avec l'intérêt financier de l'entreprise. Voilà la nouvelle raison du monde. Il existe pourtant bien des réflexions et modèles qui semblent plus en cohérence avec l'idée de responsabilité sociale. Par exemple, à travers des perspectives centrées sur les gens ou *people-centered* (Prieto-Carrón et al., 2006), la proposition d'une gouvernance transnationale depuis la perspective des parties-prenantes les plus vulnérables (Banerjee, 2018), il existe quelque chose qui résiste à l'idée de démocratie ou de justice sociale et environnementale. L'économie doit primer, imposer son ordre et tant mieux si cela peut passer pour responsable, tant mieux si l'État n'impose ainsi pas de lois qui contraignent le libre jeu des opportunités et des rapports de pouvoir. S'il y a une autorité, ce n'est pas pour limiter le développement des affaires, mais pour empêcher la contestation.

Ce que décrit Chamayou est en effet la montée d'un libéralisme autoritaire. Expression qu'il nous invite à voir non pas comme un oxymore mais comme un pléonasme. Autrement dit, un libéralisme fort avec les faibles et faible avec les forts. Fort avec les faibles pour imposer une réduction des avantages sociaux, la répression des mouvements sociaux, l'amointrissement des droits syndicaux ou de la liberté de la presse. Faible avec les forts pour empêcher toute

redistribution, toute re-régulation, tout ce qui pourrait limiter l'accumulation des richesses. Un libéralisme autoritaire qui semblait tant contre l'air du temps dans les années 70 et qui s'étend pour prendre tellement plus de force, de places et de pays aujourd'hui. Pourquoi, de plus en plus largement, et notamment parmi ses principales victimes, celui-ci est-il tant accepté, désiré, justifié, naturalisé dans les vagues populistes ? Comment en arrive-t-on à désirer ce qui ainsi nous asservit, comme se demandaient Deleuze et Guattari (1972) ?

Si la généalogie se trouve dans le livre de 2018, deux ans après Chamayou dessine les contours de l'archéologie du capitalisme autoritaire en publiant une controverse opposant Carl Schmitt et Hermann Heller (Schmitt & Heller, 2020). Nous sommes en 1932, juste avant l'accession d'Hitler au pouvoir. Devant une puissante organisation patronale, Schmitt énonce son remède : une économie saine garantie par un État fort. Il faut un pouvoir autoritaire pour faire accepter des réformes économiques que la république de Weimar, démocratie libérale et sociale, ne saurait faire passer. « Libérée » de la contestation, des revendications issues de la lutte des classes, de toute subversion, l'économie, proclame-t-il, pourra retrouver toutes ses couleurs et toute sa puissance. Heller lui répond, sous le titre : « *Libéralisme autoritaire ?* ». La question qu'il soulève est celle de l'origine de l'autorité : est-elle démocratique ou aux mains de certains. De même, il se demande envers qui s'exerce cette autorité. Tout le monde est-il même ment contraint ? On vient de rappeler les réponses que selon Chamayou le libéralisme autoritaire a apporté : de grandes limites à la démocratie, la force contre les faibles, le retrait devant les forts. Il cite Polanyi, selon lequel le libéralisme autoritaire aurait frayé le chemin vers le nazisme.

L'ultralibéralisme n'est pas une opinion ; il n'est pas un point de vue, ni une théorie. C'est la liberté revendiquée et exercée, sans presque de contrepouvoir, par les plus puissants de pouvoir exploiter et maintenir en dépendance les plus précaires, rendre certains dans un état de quasi-esclavage et de totale dépendance ; de pouvoir exploiter les ressources sans se soucier des effets sur la santé, les cancers et problèmes cardiovasculaires, sans se soucier de leur disparition comme la forêt amazonienne ou les abeilles. C'est creuser la différence toujours plus grande entre ceux qui possèdent, la classe d'un nous supposément élite et les autres, les étrangers, faibles, misérables, migrants, les minoritaires qui sont la majorité, rendus toujours plus autres, plus différents, moins humains. L'ultralibéralisme est l'absence de limite, l'absence de scrupule, l'absence d'éthique et de responsabilité, le droit que l'on se donne sans limite d'accaparer, de saccager, d'exercer la force brute. Il n'est pas inutile de rappeler que von Hayek fut conseiller de Pinochet lors de la dictature au Chili et de l'Apartheid en Afrique du Sud, de même que les conséquences de certaines politiques d'austérité imposées par la Banque Mondiale inspirées par ses préceptes ou les effets sur certaines populations du reaganisme et du thatchérisme. C'est un discours qui convainc chaque fois davantage, qui s'arme de théories, de modèles et de vocabulaires qui nous sont étrangement familiers.

On pourra critiquer ou contester certains points particuliers du livre. On pourra applaudir ou être déçu par l'issue qu'il propose : l'autogestion. Mais l'essentiel est d'entendre la question qu'il pose : est-ce que pour une part cette montée du libéralisme autoritaire ne passe pas par les enseignements, les formations, les enseignants, les professeurs ? Ne devrions-nous pas nous

interroger encore et toujours sur notre performativité, sur les théories et modèles que nous utilisons en cours et dans nos textes, sur les textes que nous citons et évaluons ?

Il s'agit d'abord de prendre conscience des effets de rationalité, de subjectivité et de normativité que produisent les modèles et logiques que nous utilisons comme s'ils allaient de soi. Le problème n'est pas que penser la relation selon la théorie de l'agence soit faux ou fictionnel ; c'est que cette perspective, prise seule, gomme tous les contextes, les institutions, les autres logiques de coopération, les façons d'agir en commun, le relationnel, le civilisationnel, le psychologique. Le problème est que lorsqu'elle s'outille de dispositifs de contrôle et d'incitation, la théorie devient performative (Callon, 2007) : les acteurs vont en partie s'aligner sur ce qu'elle présente comme optimal. De même, il ne s'agit pas de désapprendre à déterminer laquelle des options mènent au meilleur résultat financier, mais il s'agit de comprendre que faire ce calcul est un acte qui définit la rationalité autorisée et légitime (Fauré & Gramaccia, 2006) et devient vite la rationalité unique devant orienter les prises de décision. Il s'agit ainsi de prendre conscience de la performativité de nos textes, de ce que nous enseignons, de ce que nous imitons souvent sans davantage de réflexion. Apprendre à détecter dans les présupposés, les simplifications, la désignation des acteurs et des capacités d'agir, dans ce qui pourrait paraître neutre et anodin, des éléments, logiques, réflexes, qui formatent et guident les conduites des acteurs dans le sens du libéralisme autoritaire. Autrement dit, s'intéresser aux micro-pratiques et aux tactiques d'intervention qui relaient un certain libéralisme autoritaire (Spicer *et al.*, 2009 ; Aggeri, 2017), et définir à notre tour des micro pratiques et techniques d'intervention visant à subvertir l'empire de cette emprise de l'intérieur ?

Si cette prise de conscience est utile, que peut-il en découler ? Il serait contradictoire de déclarer autoritairement que faire. La critique peut à son tour être particulièrement autoritaire – mais est-ce la seule voie ? Foucault indiquait aux moins deux pratiques, comme deux lignes de fuite, certes jamais totales ni définitives, hors d'une telle emprise : le souci de soi et la création d'hétérotopies. Le souci de soi (Foucault 1983, 2001b) est un souci de sa propre subjectivité, de ce qu'elle devient en fonction de ce qu'elle rencontre ; de ce que nous lui donnons à expérimenter. Foucault indiquait comment, dans la tradition antique (Hadot, 1995), mais encore aujourd'hui (Sloderdijk, 2011), on imposait et on peut imposer à soi-même un ensemble d'exercices, de contraintes et de plis, contre ce que ses propres penchants ou ce que l'environnement tend à nous faire devenir. N'avons-nous jamais senti en nous-mêmes, senti chez certains collègues, cette pente renforcée par les règles du jeu académique, la performativité de nos théories, tout comme un certain air du temps, nous rendant de plus en plus semblables à l'entrepreneur de soi ? Se soucier de nous-mêmes, ce qui est aussi se soucier des autres avec lesquels le soi se construit, c'est aller au rebours de cette tendance ; c'est opposer à la performativité ambiante une performativité critique. Comme le précise Alessia Contu (2018), une telle performativité critique doit d'abord être pratiquée par nous-mêmes et à commencer par notre propre monde de l'enseignement de la gestion : dans nos choix, nos relations, nos refus au quotidien. En effet, cela s'explique parce que certains mécanismes du libéralisme autoritaire se retrouvent dans le monde académique, favorisés par ce qui est appelé le

capitalisme académique (Letiche *et al.*, 2017). Mais comme Chamayou nous alerte que cet autoritarisme néolibéral se blottit aussi au cœur de nos théories et modèles, c'est sans doute aussi la forme de la recherche et de l'enseignement en gestion qu'il s'agit de penser. Nous privilégions les modèles normatifs au détriment de témoignages de la complexité et de la richesse des relations humaines, de la réflexion sur le sens, de la place du « *care* », des affects et de la solidarité (Letiche & Lightfoot, 2014 ; Moriceau *et al.*, 2017). Bien des théories s'écrivent contre la liberté humaine (Solé, 2000). Nous imposons sans partage au lecteur le sens des références mobilisées, la sélection des passages d'entretiens pertinents, ce qu'il faut en penser, ce qu'il faut en conclure, etc. (Moriceau, 2018). Rares sont les approches qui partagent avec le lecteur le travail d'interprétation et de réflexion, comme le propose par exemple Roland Barthes (1970). L'autoritarisme ne passe-t-il pas par le fait que nous plaçons l'économique comme premier, en amont logiquement et chronologiquement de l'éthique, de la politique ?

Une autre piste est la création d'hétérotopies dans nos lieux d'enseignement et de recherche. Pour Foucault (2009), une hétérotopie est un espace autre, qui suit d'autres règles – non pas une utopie par définition inatteignable, mais une expérimentation concrète d'autres modalités d'être et de penser ensemble : l'étonnement devant les possibilités, le souci du monde, l'attention au fragile, l'organisation au prisme des plus belles pensées, mais aussi la joie de penser ensemble, du sens qui s'invente, la force d'espérer. Ces éléments peuvent se former à l'occasion d'un séminaire, d'un numéro spécial de revue, mais aussi se loger plus durablement dans un laboratoire ou une équipe de recherche. Il faut en prendre soin, ce qui s'y construit et s'expérimente est précieux – même s'ils sont souvent la cible d'attaques et de marginalisation, voire de fermeture autoritaire. Seul, il est difficile de lutter contre la performativité ambiante : il faut être plusieurs pour imaginer, expérimenter, développer d'autres formes, d'autres modalités.

Le livre de Chamayou a été pour nous un électrochoc et un réveil de toutes ces pensées. Comme un appel et un rappel, urgent, à interroger ce que nous performons dans nos écrits, dans nos cours, sur ce qui parle clandestinement dans nos paroles, ce que nous transmettons quand nous utilisons certaines théories de la gestion. Inconsciemment et involontairement, nous pouvons relayer certains des piliers du libéralisme autoritaire, avec ses menaces et ses conséquences sur les formes de vie, de subjectivité, la situation sociale et environnementale. Nous pouvons le performer comme l'histoire unique ou la norme de référence. Chamayou nous rappelle qu'il est d'autres performances possibles.

On pourra le lire comme un livre d'histoire ou comme un miroir. Un miroir réfléchit : il aide à réfléchir et à prendre conscience. Dans la lumière crue du miroir tendu par Chamayou, en réponse à ce signal d'alarme, osons crier notre schibboleth : ¡No pasarán!

Bibliographie

AGGERI F. (2017), Qu'est-ce que la performativité peut apporter aux recherches en management et sur les organisations : Mise en perspective théorique et cadre d'analyse, *M@n@gement*, 20, p. 28-69.

ALAMGIR F. & BANERJEE S.B. (2019), Contested compliance regimes in global production networks : Insights from the Bangladesh garment industry, *Human Relations*, 72(2), p. 272-297.

ALCHIAN A. & DEMSETZ H. (1972), Production, Information Costs, and Economic Organization. *The American Economic Review*, 62(5), p. 777-795.

BANERJEE S.B. (2018), Transnational power and translocal governance: The politics of corporate responsibility, *Human Relations*, 71 (6), p.796–821.

BARTHES R. (1970), *S/Z*, Paris, Seuil.

BESSIRE D. (2005), Corporate Social Responsibility and Stakeholders: Measuring or Discussing?, In Y. PESQUEUX & M. BONNAFOUS-BOUCHER (ed), *Stakeholder Theory: A European Perspective*, (p.148-172), Palgrave Macmillan, Basingstoke UK.

CALLON M. (2007), What Does It Mean to Say That Economics Is Performative?, In D. MACKENZIE, F. MUNIESI & L. SIU, *Do Economists Make Market? On the Performativity of Economics*, Princeton : Princeton University Press, p. 311-357,

CHAMAYOU G., (2018), *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique éditions.

CHRISTIAENS T. (2020), The entrepreneur of the self beyond Foucault's neoliberal homo oeconomicus, *European Journal of Social Theory*, 23(4), p. 493-511.

CONTU A. (2018), '... The point is to change it' – Yes, but in what direction and how? Intellectual activism as a way of 'walking the talk' of critical work in business schools, *Organization*, 25(2), p. 282-293.

COOPER C. (2015), Entrepreneurs of the self: The development of management control since 1976, *Accounting, Organizations and Society*, vol. 47(C), p.14-24.

DARDOT P. & LAVAL C. (2010), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.

DELEUZE G. & GATTARI F. (1972), *L'anti-OEdipe : Capitalisme et schizophrénie*, Les Editions de Minuit

DERRIDA J. (1986), *Schibboleth. Pour Paul Celan*, Paris, Gallimard.

FAURE B. & GRAMACCIA G. (2006), La pragmatique des chiffres dans les organisations : de l'acte de langage à l'acte de calcul, *Études de communication*, 29, p. 25-37.

FOUCAULT M. (1994), *Dits et Écrits IV*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT M. (1983), *Histoire de la sexualité (Tome 3) - Le souci de soi*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT M. (2001a), *Le jeu de Michel Foucault*, in *Dits et écrits II*, p. 298-329, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, M. (2001b), *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, EHESS, Gallimard, Seuil.

FOUCAULT M. (2009), *Le corps utopique ; suivi de Les hétérotopies*, Paris, Éditions Lignes.

FREEMAN E., HARRISON J., WICKS A., PARMAR B. & DE COLLE S. (2010), *Stakeholder Theory : The State of the Art*, New York (NY) : Cambridge University Press.

FREEMAN E. & REED D. (1983), Stockholders and Stakeholders : A New Perspective on Corporate Governance, *California Management Review*, 25(3), p. 88-106.

HADOT P. (1995), *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard.

JENSEN M. & MECKLING W. (1976), A Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure, *Journal of Financial Economics*, 3(4), p.305-360.

LETICHE H & LIGHTFOOT G. (2014), *The relevant PhD*, Rotterdam, Sense Publishers.

LETICHE H., LIGHTFOOT G. & LILLEY S. (2017), Classements, capitalisme académique et affects des chercheurs en gestion, *Revue française de gestion*, 267, p. 97-115.

MACKENZIE, D. (2006), Is Economics Performative? Option Theory and the Construction of Derivative Markets, *Journal of the History of Economic Thought*, 28(1), p. 29-55.

MORICEAU J.-L. (2005), Faceless Figures: Is a Socially Responsible Decision Possible? In Y. PESQUEUX & M. BONNAFOUS-BOUCHER (ed), *Stakeholder Theory: A European Perspective*, pp.89-103, Palgrave Macmillan, Basingstoke UK.

MORICEAU J.-L. (2018), Écrire le qualitatif : écriture réflexive, écriture plurielle, écriture performance, *Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion des Comportements Organisationnels (RIPCO)*, XXIV (57), p. 45-67.

MORICEAU J.-L. & GUÉRILLOT G. (2012), Gifted: the monolingualism of corporate social responsibility, *Revista de Administração de Empresas*, p. 153-164.

MORICEAU J.-L., LAROCHE H. & JARDAT R. (2017), Recherche en gestion, le sens mis en pièces, *Revue française de gestion*, 267, p. 67-78.

OZKAZANC-PAN B. (2019), CSR as gendered neocoloniality in the Global South, *Journal of Business Ethics*, 160(4), p. 851-864.

PESQUEUX Y. (2005), An 'Anglo-American' Model of CSR?, In Y. PESQUEUX & M. BONNAFOUS-BOUCHER (ed), *Stakeholder Theory: A European Perspective*, p. 24-38, Palgrave Macmillan.

PRIETO-CARRÓN M. (2006), Corporate Social Responsibility in Latin America: Chiquita, Women Banana Workers and Structural Inequalities, *The Journal of Corporate Citizenship*, (21) Spring, p. 85-95.

PRIETO-CARRÓN M., LUND-THOMSEN P., CHAN A., MURO A. & BHUSHAN C. (2006), Critical perspectives on CSR and development: what we know, what we don't know, and what we need to know, *International Affairs*, 82, p. 977-987

SCHMITT C. & HELLER, H. (2020), *Du libéralisme autoritaire*, Paris, Zones (traduction, présentation et notes de Grégoire CHAMAYOU).

SHAMIR R. (2005), Mind the gap: The commodification of corporate social responsibility, *Symbolic Interaction*, 28(2), p. 229-253.

SLOTERDIJK P. (2011), *Tu dois changer ta vie*, Paris, LIBELLA MAREN SELL.

SOLÉ A. (2000), *Créateurs de monde ? Nos possibles, nos impossibles*, Monaco, Éditions du Rocher.

SPICER A, ALVESSON M. & KÄRREMAN D. (2009), Critical performativity : The unfinished business of critical management studies, *Human Relations*, 62 (4), p. 537-560.

SPIVAK G. C. (1990), *The post-colonial critic: Interviews, strategies, dialogues*, London, Routledge.

VON HAYEK F. (1976), *Law, Legislation and Liberty. Vol 2: The Mirage of Social Justice*, London, Routledge & Keagan.

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Philippe CORRUBLE



Philippe Corruble a été professeur à HEC Paris et à l'Institut Catholique de Paris. Diplômé HEC, Docteur en Droit et Habilité à Diriger des Recherches (HDR, Université Paris I Panthéon-Sorbonne), il est depuis septembre 2021 Professeur à l'École de Management de Normandie, où il enseigne le droit des affaires. Ses recherches portent sur les enjeux règlementaires européens et internationaux en droit de la concurrence, face à la mondialisation et à la concentration de l'industrie du transport maritime (transport maritime conteneurisé en ligne) et de la logistique portuaire. Avocat au Barreau du Havre, il exerce une activité de conseil en Droit européen des affaires en qualité d'avocat Of Counsel au sein du cabinet Stream.

Valery MICHAUX



Valery Michaux est professeure Habilitée à Diriger des Recherches. Son domaine de recherche concerne la stratégie, la

prospective et l'intelligence économique notamment avec une triple dimension : le digital et ses impacts (domaine de son doctorat - prix de thèse national FNEGE) ; les changements induits par les transitions écologique et énergétique sur les secteurs d'activité ; et la conduite des grandes transformations stratégiques, des grandes mutations sectorielles, le rôle de l'anticipation et de la vision long terme. Elle a publié dans des revues académiques comme *Management et Avenir*, la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, la *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, *Système d'information et Management*, la *Revue Française de Gestion*. Elle a publié également deux ouvrages et des articles dans la presse grand public. Après seize années d'expérience acquises dans le secteur privé, puis dans le secteur parapublic, elle coordonne pour Neoma Business School un projet de recherche européen entre 2004 et 2008 et devient Directrice de la recherche entre 2012 et 2015.

Jean-Luc MORICEAU



Jean-Luc Moriceau est professeur de méthodes de recherche à Institut Mines-Telecom Business School et membre du Laboratoire en Innovation Technologie Économie et Management (LITEM, un laboratoire de Paris-Saclay). Il y est responsable des formations doctorales. Il défend une approche humaniste des organisations et de la recherche, où il

souligne l'importance des affects, des visages et des performances. Il privilégie les approches qualitatives, les méthodes inventives, la réflexivité et les écritures performatives. Pour lui, la vie des organisations gagne à être étudiée à partir d'une exposition riche et sensible avec le terrain et/ou armé de la variété des théories des organisations ainsi qu'une ouverture aux autres sciences humaines comme l'éthique, l'ethnographie, la philosophie et les approches critiques. Il collabore régulièrement avec le Brésil, les Pays-Bas et le Canada. Il a publié *Demos: Philosophy, pedagogy, politics ; Turn to Film. Film in the business school ; Méthode qualitative de recherche en sciences sociales; L'art du sens dans les organisations ; The Magic of Organizations ; Afetos na pesquisa acadêmica.*

Cédric PORTERON



Titulaire d'un Doctorat mention Droit privé et Sciences criminelles, Cédric Porteron a exercé pendant plusieurs années les fonctions d'enseignement en tant que chargé d'enseignement, puis en tant que maître de conférences associé au sein de l'Université de droit de Nice dans le Master 2 Sécurité et le Master 2 Droit privé. Enseignant-chercheur, il intervient également en IUT et à l'Institut d'administration des entreprises et au sein des formations en procédure pénale à l'École des avocats du Sud-est. Avocat au

Barreau de Nice, il est spécialisé en droit du travail et en droit pénal des affaires et intervient pour le compte de grandes et moyennes entreprises. Ses travaux de recherche portent sur les droits de la défense, le droit pénal et la procédure pénale intéressant directement les entreprises.

Andreu SOLE



Sociologue et économiste, Andreu Solé est Professeur émérite HEC Paris. Il est membre de plusieurs réseaux internationaux de chercheurs. Ses travaux de recherche et enseignements ont porté sur : la question de la décision, l'histoire des sociétés humaines, les conceptions de l'homme inventées par les hommes, la relation entre notre société et l'entreprise, le travail du chercheur.

Il est auteur ou coauteur, notamment, de *Créateurs de mondes* (Solé, Editions du Rocher, 2000) ; *La Société du risque : analyse et critique* (J. Méric, Y. Pesqueux, Solé, Editions Economica, 2009) ; « L'entreprisisation du monde », Solé, dans *Repenser l'entreprise* (sous la direction de J. Chaize et F. Torres, Editions le cherche midi, 2008) ; « Le chercheur au travail », Solé, dans *Sciences du management. Epistémique, pragmatique et éthique* (coordonné par Alain Charles Martinet, Librairie Vuibert, 2007) ; « Le chercheur